

Enfants nés du viol : difficile question des origines

Tous trois psychologues cliniciens rwandais, JEANNE MUKAMUSONI est membre de l'Association des Veuves du Génocide (AVEGA) ; DARIUS GISHOMA est docteur à l'Université Catholique de Louvain (Belgique) ; CÉLESTIN SEBUHORO est professeur à l'Université Nationale du Rwanda.

Les enfants issus des grossesses survenues après les viols perpétrés pendant le génocide au Rwanda en 1994 sont aujourd'hui âgés de 16-17 ans. À quelles questions identitaires sont-ils confrontés ? Quelles réponses obtiennent ou forgent-ils ? Le présent article¹ explore leur vécu ainsi que celui des mères face à la question des origines, les difficultés et les stratégies heureuses ou malheureuses des uns et des autres pour s'en sortir.

Les corps des mères et des enfants que nous avons rencontrés ne cessent de témoigner que le viol reste une intrusion dans le corps et dans la psyché des femmes ainsi que des enfants qui naissent après ce crime : « *J'ai tout le temps mal à la tête, j'ai l'impression d'avoir une nappe d'eau stagnée ici... Je ne peux même pas travailler pour nourrir mes enfants* » (V., 35 ans, violée à 18 ans par plusieurs inconnus) ; « *J'avais l'impression que l'utérus allait sortir, parce que quand je marchais je sentais quelque chose très lourd au bas-ventre...* » (MMJ., violée à 18 ans). Le corps des enfants raconte lui aussi un malaise imprécis : « *Je ne sais pas comment ça se passe, mais elle (sa mère) me transmet quelque chose de ce qu'elle a vécu... J'ai moi-même très peur, mon cœur et ma tête me quittent... J'ai subitement le sentiment que mon corps n'est plus mien [...] Il m'arrive aussi de perdre la tête, de tout oublier ... de ne plus savoir*

1. Extrait par RQM d'une étude documentée et approfondie des auteurs se basant sur les résultats d'une recherche conduite, dans une démarche descriptive et phénoménologique, auprès de dix femmes membres de l'association des veuves du génocide (AVEGA) qui ont été victimes de viol pendant le génocide ainsi qu'auprès de leurs enfants.

où je suis, ni qui je suis... » (H., 16 ans). Ces malaises, ces lourdeurs et ces douleurs nous renseignent sur ce qui se passe à l'intérieur du corps abritant l'inconcevable. Même 17 ans après, le viol n'arrête pas de chambouler le corps des victimes.

Au moment du viol, les personnes violées utilisent assez souvent un mécanisme que Roisin² appelle « sortie du corps ». Tout en étant physiquement présent au moment de l'agression, la personne s'absente psychiquement de la scène, déconnecte et s'extrait de son corps pour échapper à l'expérience d'anéantissement. On ne viole que le corps. Il peut s'agir carrément d'un évanouissement comme ça a été le cas chez V. : « *J'ai eu une longue période de perte de connaissance ; quand je me suis réveillée, j'ai trouvé beaucoup de personnes autour de moi* ». (V., violée par plusieurs personnes à 18 ans). L'intrus pénètre dans le corps en l'absence de son propriétaire. Ce clivage ou cette dissolution de la conscience est salutaire car l'événement vécu est inassimilable pour la psyché mais, il transforme le corps en un lieu de mémoire du viol, qui enregistre méthodiquement ce qui s'y passe en l'absence du « je » de la victime. Le discours de V. nous dit ceci : « *Ma tête n'a pas le souvenir du viol, c'est mon corps qui en sait quelque chose* ». Dans ces conditions, le corps devient le dépositaire des traces et la voie narrative de la souffrance liée au viol. Toutefois, le langage du corps a toujours besoin d'être traduit. Comme le disait Kaës³, le corps fait signe que quelque chose s'est passé mais il est incapable de donner du sens à l'expérience.

Signes de mal-être et troubles du comportement chez les enfants

La tyrannie du viol et l'absence de sens qui l'accompagne sont aussi perceptibles à travers les troubles du comportement des enfants, rapportés par les mères pour la quasi-totalité des enfants. [...] Évoquant les difficultés de son fils âgé de 16 ans, V. nous dit ceci : « *Plusieurs membres de la famille sont venus me proposer de tuer cet enfant. [...] Un membre de la famille l'a pris chez lui vers l'âge de 4 ans, et vers l'âge de 13 ans il l'a ramené ; il faisait encore pipi au lit. Il a un retard scolaire très important, il a 15 ans et il est toujours en deuxième primaire* ». KMJ., 34 ans, nous partage également : « *Elle a des oublis, elle réussit très mal à l'école..., le dernier trimestre elle a eu 40%. Elle s'énerve, tout le temps triste ; même quand elle dort on voit des larmes couler sur son visage.* »

Si ces enfants ne savent pas parfois nommer exactement ce dont il est question, ils ressentent dans leur peau un malaise et témoignent, à leur manière, qu'ils sont des victimes du viol commis par leurs propres pères. Le violeur a franchi les frontières du corps des mères mais aussi de leurs propres enfants qui ne savent pas comment se défaire de l'ombre du viol.

Le poids de la honte et du silence

Un autre thème récurrent dans tous les entretiens, qui, de ce fait, a retenu notre attention, concerne le poids de la honte qui engendre le silence des mères, des enfants et de leur entourage. La honte est

2. J. Roisin, *De la survivance à la vie. Essai sur le traumatisme psychique et sa guérison*, Éd. PUF, Paris, 2010.

3. R. Kaës, *Ruptures catastrophiques et travail de mémoire, notes pour une recherche*. In J. Puget, R. Kaës, M. Vignar, L. Ricon, D. Dunayevich, *Violence d'état et psychanalyse*, Éd Dunod, Paris, 1989.

d'ailleurs selon Roisin⁴ un sentiment commun à toutes les femmes victimes du viol. Pour celles qui vivent dans la honte dit-il, c'est comme si un écriteau était fixé sur le front avec le mot « viol ». Et cela est difficile à supporter. MM., âgée de 34 ans, éprouve ce pénible sentiment ou plutôt cet état de honte permanent depuis le jour où elle a été violée par plusieurs miliciens. Elle n'était âgée que de 17 ans. Lorsqu'elle s'est rendue compte qu'elle était enceinte, elle dit s'être sentie souillée et incapable de supporter le regard du monde et surtout de son seul frère qui avait survécu au génocide (les parents et les autres membres de la famille avaient été tués). Elle a amorcé un exil induit par la honte : « *En août 1994, je n'ai pas eu mes menstruations et j'ai réalisé que j'étais enceinte [...] J'ai quitté la maison de mon frère... J'avais honte... J'avais peur de ce qu'il allait penser de moi... Et je n'étais pas prête à supporter le regard des gens dans mon village.* »

Après le viol, la plupart des femmes que nous avons rencontrées ont vivement souhaité que ce que venait de subir leur corps ne soit connu de personne. Cela s'appliquait également à leurs enfants, qu'elles se devaient de protéger de l'héritage honteux de leurs pères. Elles désiraient oublier et espéraient que le monde oublierait lui aussi. Elles ont cultivé le silence et le secret en espérant qu'ils remettraient ainsi une espèce de couverture à leur intimité violée. La recherche du silence et du secret a pour fonction, comme l'explique si bien Muniyandamutsa⁵, de faire barrière à la honte et d'aider à fuir le regard du monde.

Certains des enfants nés du viol ont aussi, de leur côté, compris au fur et à mesure de leur développement, que quelque chose ne devait pas être évoqué. MO., 16 ans, en parle de cette manière : « *Quand je pose des questions à ma mère pour connaître mon histoire, elle pleure beaucoup et ne me répond pas... Elle perd la tête... Depuis, j'ai cessé de poser ce genre de questions car ça la ramène dans des choses du passé qu'elle cherche à oublier. Le soir, elle n'en dort pas et s'agite pendant la nuit en disant que les gens, les violeurs sont revenus... [...] Sans le secours des voisins qui l'amènent chez eux pour la calmer, elle reste dans cet état pendant longtemps [...]* ». Le trauma vécu impose le silence à la mère mais aussi à l'enfant.

Tant de détails interrogent l'enfant

Il est très difficile de garder longtemps le silence et le secret inviolés. Tous les récits révèlent que les enfants nés du viol commencent à s'interroger à partir de tant de détails. Le plus jeune, H., nous a dit qu'il s'est toujours senti différent des autres enfants. Il a posé sa question quand il était âgé de cinq ans. La mère de H. précise que la première interrogation au sujet du père a été centrée sur son absence plutôt que sur sa véritable identité. C'est surtout le vide à la place du père qui alimente d'abord les interrogations de l'enfant ou d'autres petits détails tels le nom, l'apparence physique de l'enfant, les moqueries de l'entourage, etc. M.B.J., 39 ans, raconte que sa propre attitude vis-à-vis de l'enfant suffit à elle seule à réveiller les questions chez son fils : « *Des fois la rage monte en*

4. Cfr. Note 3.

5. N.Muniyandamutsa, *Le prix du silence et le temps de la créativité* in *Schweizer archiv für Neurologie und Psychiatrie*, 159/ 8, 2001, pp. 490-495.

moi et je commence à frapper violement mon fils sans motif valable, après je commence à le regretter et je deviens triste parce que j'ai fait souffrir mon enfant inutilement ». Pour le fils de MMJ., c'est le fait d'être traité sans cesse d'*agaterahamwe* (petit milicien) par sa famille et par son instituteur qui a déclenché les questions. Les entretiens avec les mères ont révélé que suite à ce type de constat, neuf enfants sur dix ont explicitement demandé des informations concernant leurs pères. Les mères ont pour la plupart réagi par le silence à ces premières ébauches d'interrogation sur l'identité ou par des réponses spontanées pour se tirer de l'embarras, préférant ignorer la réalité et ce qui se raconte dans l'entourage. MC. (33 ans, violée à 16 ans) nous dit ceci : « *L'enfant pose des questions relatives à son père ; au début je lui disais que c'est mon frère (donc son oncle) qui était son père... Quand celui-ci a eu son propre enfant, il a compris lui-même que je lui racontais des mensonges.* »

Quand l'absence de réponses devient intolérable

C'est surtout vers 13-14 ans que les questions des enfants ont été les plus pressantes, ne tolérant pas l'absence de réponses. MC. continue d'expliquer « *Le garçon a commencé à poser des questions concernant son père vers l'âge de 7 ans, je lui disais que je ne savais pas. À l'âge de 13 ans c'était très grave, il ne tolérait pas que je lui dise que je ne savais pas, quand je lui donnais de telles réponses, il commençait à me lancer les pierres, il me menaçait et voulait me tuer, les autorités locales ont dû intervenir [...] Ça me fatigue beaucoup, je n'ai la paix que quand je suis en dehors de la maison [...]* ». Face aux questions des jeunes, les mères adoptent des attitudes que nous pouvons classer en quatre catégories :

- **L'évitement** : trois femmes interrogées n'ont pas encore annoncé aux enfants les circonstances de leur naissance, parce que la mise en mot des circonstances de leur conception est encore hors de leurs moyens. D'autres ne leur en parlent pas dans le souci de préserver l'équilibre de l'enfant. V. (35 ans) : « *Je ne sais pas comment expliquer des choses pareilles à l'enfant* » ; KMJ. (34 ans) : « *Je vais lui raconter quand il sera grand, je ne vais pas l'intoxiquer maintenant* ».

- **Le mensonge** : il s'avère pour certaines femmes une alternative à l'évitement impossible. MM. (34 ans) : « *Il pose souvent les questions concernant son père. Je lui dis qu'il n'a pas de père, que personne au Rwanda n'a son père. Un jour je lui ai dit que je l'ai ramassé quelque part dans la forêt. [...] Quand certains amis arrivent à la maison, discrètement il leur demande : 'Je sais que tu es un grand ami de ma mère ; est-ce qu'elle ne t'aurait pas par hasard révélé qui est mon père ?' [...] De temps en temps, il fugue ; il peut passer une semaine en dehors de la maison* ». MA. (37 ans) préfère dire que le père est un Tutsi qui a été tué pendant le génocide : « *J'ai déjà résolu le problème, je lui ai déjà expliqué que son père est mort pendant le génocide en même temps que ses oncles, ses tantes, ses grands-parents. Chaque fois qu'il y a une commémoration, on y va ensemble et il ne pose plus de question.* »

- **D'autres mères ont, sans le vouloir, craché la vérité au visage de leurs enfants lors des moments de colère.** MC. (31 ans) : « *Ce mot père ne s'immisce dans ma bouche que quand il commence à m'agacer... Je lui ai dit en le frappant : 'Tu veux vraiment connaître ton père ? [...] Ton père a tué les gens, je ne sais pas s'il est vivant ou pas... Il est possible qu'il est aujourd'hui en train de répondre aux questions des gens qu'il a tués' ».*

- **D'autres mères arrivent à le dire,** avec toujours des raisons et des astuces propres à chacune d'elles. NC. (43 ans), après avoir pris connaissance de sa séropositivité au VIH-SIDA, dit avoir compris que d'un moment à l'autre, elle pourrait disparaître, laissant son fils entre les mains de gens qui ne s'occuperont jamais de lui. Elle a alors décidé de faire un testament car elle était sûre et certaine qu'à sa mort, son fils n'aurait aucune place légitime dans sa propre famille. Elle a également décidé de lui communiquer les circonstances de sa naissance de sa propre bouche. Elle voulait, dit-elle, que son fils vive le plus positivement possible après sa mort et elle s'est efforcée de lui communiquer les circonstances dramatiques de sa conception tout en insistant sur l'amour qui les a liés, elle et son fils, malgré le contexte dans lequel il a été conçu. « *Il a été triste [...] Il me demande pourquoi le président de la République ne prend pas la décision de tuer tous ces malfaiteurs. Actuellement il prie beaucoup et demande à Dieu de me guérir du VIH/SIDA. Il m'aide beaucoup à la maison, c'est ma consolation, il a même réussi le concours national avec une moyenne de 7/10.* » MMJ. (35 ans) quant à elle a préféré utiliser le support vidéo. Elle a montré d'abord à l'enfant le film sur le génocide. Elle a ensuite expliqué à l'enfant que ce sont ces mêmes génocidaires qu'il a vus dans le film tuer les gens, qui l'ont violée.

Pour conclure....

Les corps violés des mères ont été forcés de devenir les corps de personne, dépourvus de propriétaire, car comme l'écrit Yatova⁶, le « je » violé a toujours du mal à dire « mon » corps. L'être qui subit le viol développe et cultive essentiellement la non-appartenance et accepte la dépossession de son corps dans tous les sens du mot. Face à des mères qui désirent se protéger du trauma et de la honte par le silence et le secret, les enfants nés du viol cherchent par tous les moyens à rompre le silence et les secrets autour de leur naissance. Qui suis-je ? Qui est ma mère ? Qui est mon père ? Qui sont les membres de ma famille du côté maternel et paternel ? Pourquoi y a-t-il des gens qui me disent que je suis le fils d'*interahamwe* ? Pourquoi j'ai toujours l'impression d'être répugnant pour les autres ? Leur quête des réponses déstabilise les mères et l'absence de réponse empêche les enfants d'être eux-mêmes. Les jeunes adolescents aspirent à passer de l'enfance à l'âge adulte, à construire leur identité dans un univers où dominant le secret et le silence. Or, l'identité ne se forme pas dans un vide⁷. « *Au pays d'où je viens, le Rwanda, rappelle Munyandamutsa⁸, [...] quand un adulte rencontre un enfant, la première question qu'il lui pose est la suivante : 'Tu*

6. R. Yatova, *Écrire le viol*, Éd. Non Lieu, Paris, 2007.

7. H. Malewska-Peyre, *L'identité négative chez les jeunes immigrés. Santé mentale au Québec*, 1993, vol. 18, n° 1, pp. 109-123.

8. N. Munyandamutsa, *Questions du sens et des repères dans le traumatisme psychique. Réflexions autour de l'observation clinique d'enfants et d'adolescents survivants du génocide Rwandais de 1994*, Éd. Médecine & Hygiène, Genève, 2001.

viens de qui ? A qui tu appartiens ? Uri uwa nde sha ? Cette question qui a traversé toutes les générations dans nos sociétés traditionnelles cherche à inscrire l'enfant dans une appartenance sans laquelle vivre n'est pas possible. » Il s'agit clairement d'une question incontournable pour tout jeune Rwandais, mais elle revêt une importance particulière pour les enfants dont la filiation a été brouillée par le génocide. Leurs mères peuvent-elles éternellement esquiver les questions en rapport avec les origines ? La réponse est non. Les mères, la famille et toute la communauté doivent se réorganiser pour inventer des moyens de trouver les réponses aux questions de ces femmes et de leurs enfants. Les associations comme AVEGA, SEVOTA, KANYARWANDA, sont déjà sur cette voie. Elles organisent des lieux de rencontre entre : a) mères ayant des enfants nés du viol autour de cette question ; b) entre enfants sans la présence des parents ; c) et enfin entre mères et enfants. Cela s'accompagne bien entendu de difficultés mais il s'agit d'une voie prometteuse qui permet à certains de se sentir apaisés. ■